

30 Octobre 2009

LE FONDS ENERGIE : OU IRA LE MILLIARD ?



*Il faudrait donc suivre une politique alliant d'une part, **la gestion rationnelle des produits énergétiques**, et d'autre part, l'adoption d'une stratégie efficiente visant à **réduire la consommation de l'énergie**, sans porter atteinte à **la productivité**.*

*Ce fond permettra d'apporter le soutien nécessaire aux programmes de **recherche d'efficacité en matière d'économie d'énergie**, et d'inciter les investisseurs à **utiliser les énergies alternatives et renouvelables**. (Fin du discours de SM)*

Si on se réfère au discours Royal du mois de Juillet 2008, le Souverain est très clair dans ses propos: les deux grands usages du Fonds sont (1) la promotion des programmes de recherche en efficacité énergétique (2) l'utilisation des énergies alternatives et renouvelables. Faute de programmes opérationnels dans les domaines d'efficacité énergétique, ce fonds est en cours de transformation en fonds de réhabilitation des capacités de production de l'ONE qui peut l'engloutir en un laps de temps, et très accessoirement.. des actions de Maîtrise de l'Energie. Pire encore, le Gouvernement marocain prévoit d'investir la majorité du Fonds FDE dans des opérations « génératrices » de revenus pour l'Etat (Cf le Fonds d'investissement Climatique publié par le MEM 22 Septembre 2009). Ce n'est pas le but, quand d'autres Etats subventionnent les renouvelables, le notre compte s'en faire de l'argent, encore une fois dans le domaine de l'énergie, nous sommes plus malins que les autres, et si on se réfère au discours royal : C'est un fonds qui devait permettre à l'image d'autres pays, très particulièrement la Tunisie, et plus récemment l'Algérie, d'éclorre **les Programmes Opérationnels** (PO) de l'efficacité énergétique, et énergies renouvelables, par des subventions dégressives dans le temps, ce a qui permis de créer le marché de l'efficacité énergétique à ce jour inconnu au Maroc: C'est notre lecture directe du discours du Souverain.

Pour mieux compliquer l'exercice, le Fonds FDE sera combiné à un autre fonds FTP (BAD/SFI) pour investir dans des projets « viables » pour en faire un plus gros. De plus, on crée une société d'investissement énergétique en vue « d'alléger », on ne sait pas trop comment ? Les coûts pour les investisseurs, c'est une prise de participation avec le privé : on re-invente la banque, et à l'image des autres fonds dormants, on se posera la question dans deux ans, sur le faible taux d'utilisation de ces fonds qui n'excèdera pas quelques pourcents, et nous ferons appel à un autre bureau international pour mieux comprendre la future situation.

Pour l'énergie éolienne qui est la plus visée par le FDE et FTP, on se pose la question : qui va engager ses fonds propres (en Millions d'Euros) et endettements à long terme dans les conditions du nouveau projet de Loi sur les énergie renouvelables, pour vendre l'énergie électrique au secteur privé à moins de 5 Cts \$/kWh en sortie du parc éolien, et encore sans aucune garantie d'achat sur du long terme, quand des pays comme le Canada offrent aux investisseurs un tarif garantie de 18 Cts \$/kWh, une garantie d'achat sur 20 ans, et une prime qui dépendra de l'inflation : soyons réaliste, nous n'avons pas les moyens du tarif garantie. Le retour d'expérience de Energie Pro initié par ONE en 2007 en dit long sur cette affaire, le nouveau projet de Loi sur les énergies renouvelables, a coupé l'appétit à plus d'un investisseur.

Said GUEMRA